

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 décembre 2023

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : GAY Arlette Secrétaire de séance élu : RIVOLLIER Nicole
- en exercice :	14	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du :		
01 décembre 2023		
Affichée le :		
01 décembre 2023		

N° 2023D613	REFACTURATION EXTENSION BTS P. « LES SAIGNES » - PROP. GROS
--------------------	--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de Extension BTS P. "LES SAIGNES" - prop. GROS pour le projet de maison individuelle.

Par transfert de compétences de la commune, le SIEL réalise ses travaux pour le compte de ses adhérents. Pour ce projet, la participation à ces travaux est de l'ordre de 9.057,00 €.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal, pour faire supporter ce coût au propriétaire GROS Noémie – 611 Chemin de la Ranche – 42510 BUSSIERES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de faire supporter au propriétaire, Mme GROS Noémie, les frais relatifs à l'extension du réseau pour son projet de maison individuelle.

DIT que le montant de ces travaux est fixé à 9.057,00 €.

DIT que le recouvrement de la somme due, soit 9.057,00 €, sera exécuté par émission d'un titre de recettes, via le SGC de Feurs.

La Secrétaire de Séance
Nicole RIVOLLIER

ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

